



Sécheresse - situation de vigilance

Les dernières conditions météorologiques, se traduisant par une réduction significative de la pluviométrie, ont entraîné une diminution globale des débits des cours d'eau du département des Yvelines.

Au regard de ces éléments, le préfet des Yvelines a décidé de placer l'ensemble des 6 zones d'alerte du département en situation de vigilance.



MAJ du 27 août 2024

Infos pratiques

Déploiement de la plateforme VigiEau (vigieau.gouv.fr) permettant de connaître les restrictions d'usages de l'eau appliquées sur un territoire en indiquant une adresse postale ou en se géolocalisant.

Documents

[Arrêté Préfectoral au bon usage de l'eau 26 août 2024](#)

Liens utiles

[Site de la Préfecture des Yvelines](#)